

LES ANTILLES

PROPOSITION DE CONSTITUTION D'UN COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

M. Heath Macquarrie (Hillsborough) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé afin d'étudier l'opportunité de chercher à favoriser des relations plus étroites avec les anciennes possessions britanniques des Antilles, telles que les îles Caïcos et Turks, qui n'ont pas encore obtenu leur indépendance, et que, en outre, si les habitants de ces îles le désirent, l'union économique et politique de ces îles avec le Dominion du Canada soit négociée bientôt aux niveaux constitutionnels appropriés.

● (1600)

—Monsieur l'Orateur, au moment de l'appel de cette motion, j'ai entendu mon collègue de Fraser-Valley-Est, M. Patterson, dire que j'avais déjà pris la parole à la Chambre aujourd'hui. Je veux seulement lui dire que nous avons de la chance de ne pas être régis par la constitution américaine et de ne pas pouvoir être poursuivis deux fois pour la même faute.

C'est un plaisir d'avoir l'occasion de discuter de cette question. Je n'ai aucune idée de la raison pour laquelle ma motion a reçu une telle priorité; ce n'est sûrement pas parce que c'est un vendredi ensoleillé, à l'aube d'une longue fin de semaine et je ne me défends pas mieux maintenant qu'au moment du tirage au sort des motions. Il s'agit d'une question qui, comme le savent sûrement la plupart des députés, me tient à cœur depuis longtemps. Je pense que c'est peut-être la dixième fois que j'en parle, soit par une motion inscrite en mon nom, soit au nom d'un autre député. La première fois que nous avons entendu parler de la motion, c'est au moment où elle a été proposée par un éminent parlementaire qui est maintenant un membre honorable de l'autre endroit, le sénateur McIlraith.

Avec les années, je n'ai pas changé d'avis sur la question; au contraire, je suis plus que jamais convaincu. Mais de temps à autre, l'évolution de la situation m'a poussé à me concentrer davantage sur cette question. Depuis que j'essaie de proposer cette mesure, des habitants de cette région ont manifesté un grand intérêt pour l'établissement de liens plus étroits entre le Canada et cette partie des Caraïbes. Quand nous avons eu vent de la chose, j'ai pensé qu'il serait bon que les parlementaires canadiens expriment le vœu d'organiser une réunion où l'on discuterait de cette question. La motion, bien sûr, ne propose rien relativement à ce qu'il faudrait faire sur le plan constitutionnel, elle demande plutôt qu'on étudie la question.

J'ai toujours cru que nos amis des Caraïbes, à bien des égards, étaient la pierre angulaire du succès de nos politiques étrangères dans le domaine économique, de l'aide et, de bien entendu, l'immigration car c'est un aspect de notre politique étrangère. Je crois que si nous ne réussissons pas à négocier avec nos États-frères du Commonwealth, alors nous ratons notre coup et nous ne ferons sans doute guère mieux dans le cadre de programmes plus vastes et plus ambitieux à l'échelle internationale.

Moi aussi, comme la plupart des habitants des Maritimes, je suis attaché à cette partie de notre hémisphère et j'ai pour elle un intérêt soutenu. Les habitants des Maritimes ont bien connu les gens des Antilles, et des Caraïbes en général, à l'époque où des hommes armés voyageaient dans des navires de bois, où l'on troquait des marchandises et échangeait des gens. Ces liens ont créé une ambiance amicale. Je veux féliciter le premier ministre de la Nouvelle-Écosse qui, je crois, est à faire des arrangements

Les Antilles

spéciaux pour inviter un certain nombre de parlementaires des Caraïbes à visiter la Nouvelle-Écosse en juillet prochain. Voilà une excellente idée. Ces parlementaires pourront visiter, une fort belle région des provinces maritimes, qui ne le cède qu'à la splendeur de l'Île-du-Prince-Édouard, qu'ils pourront peut-être visiter aussi. Voilà la tradition. Voilà les liens qu'elle a tissés. Mais, plus important que ces liens d'ordre sentimental et que notre passion du rhum, ce qui n'est pas peu, les îles que mentionne le texte de la motion sont des communautés fort intéressantes dont l'existence économique et politique est très menacée.

Je ne sais pas si les Canadiens se rendent compte qu'il existe dans ces très petites collectivités des Caraïbes des Parlements très petits mais qui fonctionnent à merveille. Nous entendons parler de violence et des difficultés constantes avec les banques et ainsi de suite. Mais ce qu'il y a de plus important là-bas, ce sont ces petites assemblées législatives, fonctionnant dans un régime parlementaire semblable au nôtre. Elles se tirent d'affaires et fort bien. Bien qu'il s'agisse de très petites collectivités, elles ont de graves problèmes.

Je suis toujours heureux de constater que les populations des Caraïbes et leurs chefs politiques considèrent le Canada comme leur meilleur ami. Je ne connais pas un compliment dont nous puissions être plus fiers et qui marque toute la considération dont nous sommes l'objet pour ces pays qui nous voient comme une puissance importante. Je me souviens, lors d'un séjour dans les îles Turks et Caïcos avec un collègue qui est maintenant président de CP-Air, que l'un des habitants de ces îles m'a demandé ce que je pensais de toute la région des Antilles. Je lui ai répondu que je m'y étais toujours intéressé. Je lui ai parlé de l'histoire et des liens qui nous unissent, et j'ai également dit que, comme je suis d'une des plus petites provinces du Canada, j'avais probablement une certaine affinité avec les petites collectivités, surtout lorsqu'il s'agit d'îles.

Il m'a demandé les dimensions de l'Île-du-Prince-Édouard et quand je lui ai répondu qu'elle a une superficie de 2,184 milles carrés, il m'a dit: «Vous appelez cela une petite île?» Donc, à certains endroits, même l'Île-du-Prince-Édouard passe pour un empire. De toute façon, j'aimerais que nous portions une plus grande attention à ces régions.

Je n'ai absolument rien à redire au programme des Antilles de l'ACDI. Je ne sers pas d'intérêts politiques en signalant que le programme a été mis en œuvre sous le gouvernement du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Nous réussissons bien, mais je crois que nous pouvons faire plus. Selon des rumeurs troublantes nous ralentirons ou interromprons probablement notre programme de l'ACDI avec la Trinité, la Barbade, et la Jamaïque. Cela ne me plaît pas car, bien que je m'intéresse surtout aux petites îles qui n'ont pas encore la souveraineté, ces communautés sœurs qui sont souveraines sont très importantes pour nous et le succès de leurs expériences politiques et économiques est très important. J'espère que le projet de l'ACDI de ne plus s'occuper des grandes îles est le résultat de consultations et de coopération avec les dirigeants de ces îles et que l'on ne pensera pas que nous avons tiré la chasse-d'eau prématurément, si je puis me permettre une expression osée d'ancien universitaire.